Je viens de vous marquer, sans interruption, ce qui a été dit par moi, & tous les argumens dont je me suis servi. Il faut à présent que je vous rapporte ce que le Géneral Wall me répondit, soit pour soutenir ses propres raisonnemens, soit pour invalider les miens.

Ce Ministre commença par m'apprendre, que M. Grimaldi l'avoit informé de tout ce qui s'étoit passé, tant de bouche que par écrit, entre vous même, Monsieur, & M. de Bussy, de même que du langage que M. Stanley avoit tenu au Duc de Choiseul, au sujet du Mémoire rélatif à l'Es-Son Excellence me dit, que le Roi très Dagne. Chrétien, ayant de bonne heure fait connoitre ici qu'il souhaitoit, que sa Majesté Catholique devint garante de la paix projettée entre les Cours de Londres & de Versailles, afin de rendre cette paix plus durable, le Roi d'Espagne avoit jugé à propos de consentir que cette proposition fût faite par la France à l'Angleterre, & d'accepter aussi l'offre expresse de la France de s'efforcer d'accommoder les différens entre l'Angleterre & l'Espagne, en même tems qu'elle essayoit de mettre fin à la guerre, qui a si long tems duré entre les Couronnes de la Grande Bretagne & de la France. Il m'assura cependant, que l'intention de la Cour de Madrid, en se prêtant à cette proposition, étoit entièrement exempte de tout dessein de retarder la paix, & tout-à-fait éloignée de la moindre idée offensante pour sa Majesté, quoiqu'il parût que cette démarche avoit produit des effets tout différens; que, par rapport aux déclarations de l'Angleterre, qu'elle ne consentiroit jamais à se montrer plus facile à accom-